
Les écrivains voyageurs ou les voyageurs écrivains de journaux et relations d'un voyage aux Indes Orientales (1690-1691)

Travelers as Writers of Diaries and Accounts of a Voyage to the East Indies (1690-1691)

GAËLLE FOURES-LEGRAND

Docteur ès Lettres de l'Université de Bretagne Occidentale

Chercheur indépendant

Our article focuses on the maritime writing in the form of diaries and accounts of a voyage to the East Indies in 1690 and 1691, by Robert Challe, Claude-Michel Pouchot de Chantassin, P. Lenfant, Fr. Charmot, Fr. Tachard and admiral Abraham Du Quesne-Guitton.

Crucial and hitherto unpublished insider's accounts of the living conditions of seafarers in the late 17th century, the diaries and relations of a voyage to the East Indies in 1690-1691 offer rich information on the subject. Young officer Robert Challe, navy guards Pouchot de Chantassin and Lenfant, Father Charmot – member of the Missions Etrangères – and a Jesuit priest, Father Tachard, provide a realistic description of everyday life on the first French watercraft armed for the East India Company and Louis XIV. Seafaring, battles, storms, political strife and trade wars, together with the approach to an exotic world “discovered” for the first time make up the thread of the narrative. Later, in an account dated 1721, however, the aging Challe's narrative style is found to have evolved into genuine novel-writing. This specific study of maritime writing thus shows once more the ambiguity of any travel narrative.

Keywords: travel writing (travel literature); 17th and 18th centuries; Robert Challe; maritime writing; maritime history; Indian Ocean; otherness; religious missions.

Le 24 février 1690, le premier armement mixte français, comptant trois vaisseaux de guerre, *L'Oiseau*, *Le Lion* et *Le Dragon*, battant pavillon de Louis XIV, et trois bâtiments de fret et de combat, *Le Gaillard*¹, *L'Ecueil*² et *Le Florissant*, armés par la Compagnie des Indes orientales, appareille

¹ *Le Gaillard* a été construit au Havre sous la direction d'Étienne Salicon. Il fut mis sur cale en juillet 1683, fut achevé en avril 1684 et armé en 1686. Vaisseau de 4^e rang, de 600 tonneaux, de 120,8 mètres de longueur, 32,6 x 15 mètres de largeur et 15 mètres de creux, armé de 44 à 48 canons, son équipage se compose de six officiers majors et de 250 hommes. Après avoir été au Siam en 1687 puis en 1688, en mars 1689, il fut vendu à Brest à la Compagnie des Indes Orientales. Sa vétusté et le mauvais temps le firent couler en mai 1699 à Balassor (Demerliac, 1992).

² *L'Ecueil*, ex-Marine, mis en chantier au Havre, en 1678, entra en service en 1680. Cédé par le roi à la Com-

de Port-Louis, en Bretagne.

Après seize mois de navigation à travers les océans Atlantique et Indien, ponctuée de haltes au Cap-Vert et aux Comores, l'escadre, commandée par Abraham Du Quesne-Guitton³, accoste à Pondichéry, aux Indes orientales, le 12 août 1690.

Des témoignages inédits

Exceptionnellement nombreux et riches, plusieurs témoignages des aventures de cette expédition mercantilo-guerrière nous sont parvenus. En effet, malgré les caprices de la navigation, des vents et de la mousson, les combats navals, les épidémies de scorbut et les drames internes affectant les équipages, quelques voyageurs et marins lettrés ont tenu, quotidiennement ou épisodiquement, un journal de voyage, certains par obligation professionnelle, d'autres par goût. Le premier témoignage, certes incomplet et mutilé, dont nous disposons est celui du chef d'escadre, intitulé *Journal des deux voyages à Siam, de Du Quesne-Guitton, 1686-1691*. L'accompagnent les Relations de deux gardes de la Marine, ou élèves officiers, embarqués tous deux sur le navire amiral *Le Gaillard*, celle de Pouchot de Chantassin, *Relation du voyage et retour des Indes Orientales pendant les années 1690 et 1691*⁴, et celle de Lenfant, *Relation du voyage fait aux Indes Orientales*⁵. Viennent ensuite les récits de deux passagers religieux : celui du Sociétaire des Missions Étrangères, le père Charmot, *Journal du second voyage de M. Charmot avec M. Guisain*, puis celui d'un Jésuite, le père Tachard, *Relation de voyage aux Indes, 1690-1699*, embarqués réciproquement sur *L'Ecueil* et *Le Gaillard*.

Viennent, enfin, les deux *Journaux de voyage* de l'écrivain du roi naviguant sur *L'Ecueil* : Robert Challe. Ces deux récits, qui dévoilent notamment les conditions de vie des marins à son époque, nous permettent de découvrir un personnage hors du commun, d'une universelle culture, de tempérament à la fois aventurier, bagarreur, querelleur, explorateur, pionnier, philosophe, qui, d'une part, annonce l'écriture de célèbres écrivains à venir et, d'autre part, remet en cause les opinions littéraires, philosophiques et religieuses de son temps.

Enfin, la carte de Jacques Faucher, pilote du *Gaillard*, retraçant point par point l'itinéraire du voyage, complète cet ensemble inédit.

Ces témoins qui n'ont eu, excepté Robert Challe, ni l'honneur, ni le mérite de figurer au panthéon littéraire, ont retranscrit leurs aventures sous forme de journaux ou de relations de voyage. En effet, trois manuscrits inédits connus de certains spécialistes historiens et littéraires, mais jamais publiés, et quatre imprimés, deux contemporains du voyage, un édité une trentaine d'années plus tard, en 1721, et un dernier édité à la fin du XIX^e siècle, sous forme d'extraits épars, reconstituent au jour le jour ce périple jusqu'aux Indes orientales à bord du vaisseau amiral *Le Gaillard* et de *L'Ecueil*, vaisseaux de 600 tonneaux embarquant environ 200 hommes.

Les marins-écrivains du premier armement mixte français : Abraham du Quesne-Guitton, chef d'escadre, Pouchot de Chantassin et P. Lenfant, gardes de la marine.

pagnie des Indes, avec son pilote, le 10 janvier 1689, ce navire de quatrième rang, de 500 tonneaux, mesure 33,05 mètres de longueur de quille, 45,10 mètres de longueur hors tout, de 10,56 mètres de largeur hors tout et d'environ 1272 mètres carrés de voilure. Il pouvait avoir six officiers majors, 45 officiers marinières, 60 soldats et 95 hommes d'équipages (Challe, 1721 : 562, note n° 19; Lenfant : 16; Sottas, 1906 : 467-470).

³ Fils de Jacob Duquesne, capitaine de vaisseau entretenu de la Marine du Roi et de Suzanne Guitton, Rochelaise de 27 ans, fille du huguenot Jean Guitton, maire de La Rochelle, Abraham Du Quesne-Guitton naquit à Nantes, aux alentours de 1653-1654. Neveu d'Abraham marquis du Quesne qui est, avec Tourville, le grand marin du règne de Louis XIV. Du Quesne-Guitton est l'un des rares officiers de la Royale à être allé servir dans l'océan Indien.

⁴ Désormais Pouchot.

⁵ Désormais Lenfant.

Tous les journaux de navigation ou récits rédigés au cours du voyage ou à son occasion ne nous sont probablement pas parvenus. On remarquera en particulier qu'en dehors du récit du chef d'escadre Du Quesne-Guitton, de celui de Claude-Michel Pouchot de Chantassin, de celui de Lenfant et des textes de l'officier de plume – dit aussi écrivain du roi – Robert Challe, aucun journal tenu par l'un des officiers de vaisseau présents à bord des quatre autres navires – *Le Dragon*, *Le Lion*, *Le Florissant* et *L'Oiseau* – n'a été conservé. Ceux-ci ont pourtant existé non seulement parce qu'il est fort possible que l'un de ces marins ait pu tenir par goût personnel un journal sous forme de notes éparses ou de mémoires, mais surtout, nous en avons la certitude, en vertu de la Grande Ordonnance en vigueur à l'époque, qui exigeait que tout officier de marine en campagne devait tenir un journal ! En effet, l'obligation faite aux capitaines et aux officiers de tenir un journal remonte à la grande ordonnance du 15 avril 1689 qui prévoyait dans le livre I^{er}, titre septième, articles 23 et 24, que le capitaine notamment « tiendra un journal exact de sa route, pointerà sa carte, prendra hauteur, estimera son sillage, examinera tous les jours les points des pilotes, écouterà leurs raisons et prendra sur le tout le parti le plus convenable ». De plus, l'Ordonnance de 1689 exigera que les officiers fassent quotidiennement « les observations nécessaires pour leur route, les obligera de tenir eux-mêmes leurs journaux, empeschera les pilotes de leur donner à copier ce qu'ils font ordinairement » (11). Il est donc fort probable que d'autres journaux relatant le périple des hommes de Du Quesne-Guitton en Inde ont existé et subsistent peut-être encore dans des archives publiques ou familiales.

Ensuite, en tant que responsable ministériel et conseiller du roi pour les questions intéressant la marine française et les colonies, instigateur du départ de l'escadre de Du Quesne-Guitton et désireux de développer une marine de guerre digne du royaume, le Secrétaire d'Etat Seignelay souhaitait forcément être informé des moindres événements concernant l'armement des vaisseaux, leur voyage et leur réussite.

Enfin, il ne semble pas que les auteurs de l'escadre aient été soumis à la censure. En effet, si au début du XVII^e siècle les autorités se sont montrées particulièrement réticentes à la diffusion de toute observation pouvant être utilisée par leurs rivaux et si la plus stricte confidentialité est de règle pour les documents nautiques, ces restrictions ne semblent plus de mise au moment du périple de 1690. En effet, bien que Challe parle souvent de « secret », les marins et les passagers écrivains de l'escadre n'ont pas reçu l'interdiction en vigueur encore à l'époque de tenir un journal personnel et disposent de leur propre matériel d'écriture. A la date du 12 juin, l'officier de plume mentionne que le capitaine de *L'Ecueil*, M. de Porrières, lui a rapporté « des papiers que Monsieur Du Quesne avait emportés de ma chambre samedi dernier sans [l']en avertir l'ayant trouvée ouverte, seulement pour me mettre en peine, et c'était le brouillon de ce journal-ci sur lequel [il écrit] lorsque la mer est trop agitée pour pouvoir écrire une écriture lisible à tout autre qu'à moi » (JPR : 109). Même si Du Quesne arrive à subtiliser les notes de Challe pour peut-être les superviser, il n'a aucun droit sur celles-ci.

Les différents narrateurs de l'escadre ont pu même pour certains les publier à titre privé, comme Pouchot de Chantassin, et pour d'autres les remettre intégralement à leurs supérieurs, tels que les pères Charmot et Tachard. Seul l'un d'entre eux, le *Journal* de 1721 de Challe, est paru anonymement. Cette censure n'altère donc en rien la parution de ces récits qui, sous la forme d'un journal ou celle d'une relation de voyage, mettent en lumière les résultats infructueux et mitigés de cette expérience.

Le premier manuscrit, intitulé *Relation du voyage fait aux Indes Orientales par P. Lenfant garde marine sur un vaisseau du Roy nommé Le Gaillard commandé par M. Du Quesne commandant sur toute l'escadre au nombre de six vaisseaux destinés pour faire le voyage des Indes*, est celui d'un élève officier. Jeune homme discret, marin expérimenté malgré sa jeunesse, observateur scrupuleux, intéressé par le monde exotique et fin connaisseur des us et coutumes siamoises, P. Lenfant présente une relation honnête, sans fioriture et méthodique, fort bien documentée, de son voyage de 1690. Ce récit inédit de Lenfant est d'un grand intérêt historique et géographique, car cet élève officier évoque chronologiquement les différents incidents du bord. Il traite aussi bien de la navigation de l'escadre

vers la France via les Antilles, que de l'histoire, des us et coutumes des populations rencontrées ... Lenfant donne de longues descriptions de Pondichéry et du royaume de Siam, en décrivant notamment les aspects les plus variés de la vie quotidienne de leurs populations : castes, pêcheries, alimentation, fakirs, temples, mariages, funérailles, bâtiments, bazars, système monétaire, chasse, bateaux, guerre, religion, juridiction et punitions ... Ce récit simple, bien documenté et structuré propose donc une lecture instructive. Malgré l'orthographe phonétique et la grammaire approximative, ce récit est d'une utilité historique, géographique et ethnographique indéniable.

Le premier imprimé connu des spécialistes et le seul édité fut celui de l'amiral : *Journal des deux voyages à Siam de Du Quesne-Guitton*⁶, 1686-1691. Peu d'éléments concernent ce texte retraçant deux de ses voyages aux Indes et au Siam. Le premier est le voyage aller et retour de l'expédition de Vaudricourt pour le Siam, en compagnie du père Tachard, de Céberet du Boullay et de La Loubère⁷. Le second est le voyage de 1690 via les Indes orientales du premier armement mixte français. Ces récits furent retranscrits partiellement dans un article rédigé en 1882 par un avocat, Louis Delavaud. L'original du manuscrit de Du Quesne-Guitton n'ayant pu être retrouvé pour l'instant, cet ouvrage présente donc des extraits épars, mutilés, sans grand intérêt, qui ont été publiés dans la revue de la « Société Académique Indo-Chinoise pour l'étude scientifique et économique de l'Inde-Transgangaétique et de la Malaisie », à la suite d'une conférence donnée à la Société Académique Indo-Chinoise, datée du 29 novembre 1882. Cet article se constitue de neuf pages pour le voyage de 1687-1688 et de trois pour le périple de 1690-1691. Il ne présente donc que des résumés sur le voyage de 1690 décrivant l'itinéraire, quelques escales et les combats navals d'Amjouan et de Madras effectués par l'escadre.

Le dernier témoignage est une *Relation du voyage et retour des Indes Orientales pendant les années 1690 et 1691 par un garde de la Marine servant sur Le Bord de Monsieur Duquesne, Commandant de l'escadre*. Il s'agit du récit publié dès 1692 de Claude-Michel Pouchot de Chantassin, embarqué sur le navire amiral *Le Gaillard*. Témoin oculaire, expérience personnelle, esprit critique, poussé par sa curiosité, Pouchot se comporte comme un homme en mission : il veut écrire un livre plaisant, agréable qui délasse et cultive à la fois. Il veut surtout que le lecteur trouve dans son récit des thèmes remarquables, choisis avec soin, comme le montre l'exemple plus en avant dans le texte de la présentation des vents alizés : « Voila ce que j'ay pû recueillir, note-t-il, pour satisfaire la curiosité de ceux qui auroient voulu sçavoir quels sont ces vents allisez ; mais enfin telle que puisse être leur cause phisique, il faut conclure qu'ils sont sans exagerer, les plus doux & les plus agreables qu'on sçauroit souhaitter dans la navigation » (Pouchot : 18). Jeune homme épris de liberté, admiratif de son roi, d'un tempérament aventureux et amateur de plaisirs simples, Pouchot présente une synthèse cohérente, sincère et instructive de son voyage, en mettant en valeur « la beauté de la matière » et en faisant découvrir un écrivain audacieux et compétent qui vaut la peine d'être découvert.

Le cas Robert Challe

Viennent, enfin, les deux textes fondateurs qui ont mis en lumière le voyage de Du Quesne-Guitton, ceux de Robert Challe – l'écrivain du roi, naviguant sur *L'Ecueil*. En effet, ce diariste – homme de tempérament, passionné de belles-lettres, bon vivant et nostalgique, sachant mêler à

⁶ Les graphies alternativement employées par les écrivains de l'escadre sont les suivantes : Du Quesne-Guitton, Du Quesne-Guiton, Duquesne-Guitton et Duquesne-Guiton. En novembre 1705, Duquesne fit changer l'orthographe de son nom sur les contrôles du port. Il fit barrer Duquesne et écrire Du Quesne. Afin d'uniformiser notre commentaire, nous avons choisi celle de Du Quesne-Guitton qui figure dans le titre du récit de l'amiral et qui revient le plus régulièrement dans les études critiques.

⁷ Une escadre de cinq navires partie pour le Siam. *Le Gaillard* était commandé par M. de Vaudricourt, *L'Oiseau* par Du Quesne-Guitton, et *La Loire*, ayant pour enseigne M. de Quistillic (lieutenant de vaisseau du Roy, capitaine du *Dragon*, présent à bord de l'escadre de 1690). L'escadre appareilla de Brest le 1^{er} mars 1687 et arriva le 8 octobre au Siam. L'objet essentiel des instructions royales remises à La Loubère, à Céberet et même à Desfarges, le commandant des Troupes, était l'établissement du commerce, fondement de cette entreprise et la propagande religieuse (Kaepelin, 1908 : 216).

la fois sensibilité et révolte – a laissé deux versions captivantes à la fois par leur originalité, leur richesse et leur personnalité. La première, intitulée *Journal du Voyage des Indes Orientales à Monsieur Pierre Raymond*⁸, fut rédigée à bord en 1690. La seconde version, nommée *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales*⁹, retravaillée et enrichie, fut publiée en 1721. Robert Challe¹⁰, personnage à la fois aventurier et baroudeur, philosophe, voyageur et officier de plume responsable de l'intendance et de l'administration à bord de *L'Ecueil*, a laissé donc deux ouvrages fort intéressants, qui touchent à la fois à l'histoire, à la géographie, à la politique, à l'ethnologie, à la littérature, à la religion ainsi qu'à la philosophie. Le récit publié en 1721, dont le titre complet est *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales, Par une escadre de six vaisseaux, commandez par Monsieur du Quesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 23 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales, Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétez*, a été réédité en 1978, 1983 et 2002. Ce nombre de publications s'explique tout d'abord par le vif intérêt que suscita ce récit et par la dimension qu'a prise ces dernières années la réputation de l'auteur, sacré le « plus grand écrivain français de la période 1680-1715 » par son découvreur, Frédéric Deloffre. Le texte de 1690 est une version dite « primitive », identifiée à Munich à partir d'un manuscrit olographe édité par Jacques Popin en 1998, et intitulée le *Journal du Voyage des Indes Orientales / A Monsieur Pierre Raymond conseiller secrétaire du Roy, Receveur général des Finances du Bourbonnais*, suivi de la *Relation De ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en 1688* (Popin ; Deloffre, 1998 : 476). Ces deux œuvres challiennes relatent donc le même périple : mais, si l'une date de 1690, rédigée à bord par un jeune et fougueux officier de plume découvrant pour la première fois le monde oriental, l'autre fut retravaillée, trente années plus tard, par son auteur, un homme vieilli, ruiné, exilé à Chartres, mais toujours aussi passionné, truculent et bouillonnant.

Si en 1690, le journal du jeune Challe a une perception immédiate et naïve du réel et s'exprime dans un style simple et transparent, indiquant simplement l'itinéraire, les escales, les événements marquants du voyage ou donnant des informations précises sur les missions prévues par ce déplacement, tel un compte rendu, ce n'est plus le cas dans le texte de 1721 du Challe vieillissant. Le récit porte la marque d'un travail stylistique, par le biais de digressions, le ton divertissant ou didactique, le choix des thèmes abordés plus susceptibles d'intéresser le lecteur, tout en continuant à respecter l'ordre chronologique. Devenu un auteur expérimenté, Challe a une vision médiante. S'il met en évidence ses connaissances livresques, il n'y a plus qu'un pas entre la parole rapportée et la manipulation ou le fait de céder à la séduction du discours. Dans son imprimé de 1721, il a fait un travail considérable de reconstitution de son voyage réel de 1690 en texte littéraire.

Écrivain complexe ou simple, jouant du *Journal* aux *Mémoires*, écrivain maritime ou marin écrivain, Challe a un style, ou plutôt des styles, et surpasse largement en qualité d'écriture et d'observation les autres écrivains de l'escadre.

La carte de Jacques Faucher, pilote du *Gaillard*

Les Archives Nationales renferment dans leur fonds une carte manuscrite datée de 1692, mesurant 152,3 cm. de long sur 84,3 cm. de hauteur, d'un dénommé Faucher Jacques.

Pilote du Roi, Faucher embarque à bord de l'escadre de Du Quesne sur *Le Gaillard* en tant qu'enseigne. Il sera nommé plus tard lieutenant des vaisseaux du Roi. Il est l'auteur de plusieurs cartes et de mémoires sur la navigation dans le golfe du Bengale. Cette très belle carte manuscrite retrace le périple de l'amiral en 1687 et 1690. Elle est doublée d'une grosse toile et paraît en relativement bon état, sauf décollement et déchirure du papier sur le bord supérieur et traces de

⁸ Désormais *JPR*.

⁹ Désormais *JV79*.

¹⁰ Une grande incertitude a longtemps pesé sur l'orthographe du nom de Challe. L'éditeur Marchand mentionne les noms de « *Challe, Dechalles ou de Challes* ». L'écrivain tenait si fort à son anonymat que, même dans sa correspondance avec le *Journal Littéraire* de La Haye, 1713-1718, il ne se désigne que comme « *l'auteur des Illustres Françaises* ».

colle marron aux pliures. Les pays sont dessinés à l'encre noire et marron. Les noms des villes dans lesquelles ont mouillé les vaisseaux et les îles s'inscrivent à l'encre marron. Les côtes et les bancs de sable sont lavés en vert. Les lignes de rumb sont fortement marquées. Plusieurs roses des vents avec fleurs de lys marquent le Nord.

La carte est graduée horizontalement en son milieu et verticalement sur sa partie gauche. Elle couvre de Bornéo à l'est jusqu'aux côtes d'Amérique à l'ouest. De petites cartes annotées de légendes sont développées en haut à droite, à plus grande échelle, et montrent l'île de Moely¹¹, Balassor¹², la grande île de Négraille¹³ et Malacca¹⁴.

Deux cartouches, l'un au centre, l'autre en bas à gauche, sont lavés en gris. Les trajets des deux voyages aller et retour forment donc quatre routes, avec des dates et des points. Les variations de l'aiguille aimantée y sont également portées. Le cartouche de gauche est aux armes de Colbert, présentées par deux anges, surmontées d'une couronne et entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, avec des rameaux d'olivier et un dauphin couronné de lauriers tenus par deux sirènes. Y sont mentionnées des remarques et des rectifications géographiques : « Remarques : Pendant les deux voyages on a exactement observé les variations qu'on a marquez le long de la trace du navire. Et corrigé beaucoup d'endroits, comme le banc CR 44 Eguilles qu'on a mis en plus Sud, le bout du Sud Madagascar, Jean de Nove dans le canal de Mozambique, les hauts d'Anjouan et de Moely, le Passage des Maldives, en scitué par 30' de latitude, les Iles aux Cocos, Priparé et Rigraillo ». Le cartouche du centre, aux mêmes armes présentées par Mars et Minerve, montre armes, instruments scientifiques et cornes d'abondance. Il porte le texte suivant : « Carte hydrographique ou est tracée la route des deux derniers voyages que M. Duquesne, Capitaine de vaisseau du Roy, a fait aux Indes Orientales dans les vaisseaux *L'Oyseau* et *Le Gaillard* aux deux années 1687 et 1688 ; 1690 et 91. La trace du premier voyage est marquée par des points noirs et le retour par des lignes noires. La trace du second par des points rouges et le retour par des lignes rouges. Par J. Faucher, officier sur les vaisseaux de Sa Majesté ».

Disposant du cap et de la vitesse du navire, les pilotes peuvent réaliser l'estime qui consiste à mettre à plat les indications du journal de bord, puis à tracer sur leur carte marine le point de leur position estimée, afin de tracer l'itinéraire suivi par le navire de la manière la plus précise possible.

Les religieux écrivains, des voyageurs si « particuliers » (Dirk, 2002 : 289)

A la conquête de l'Asie

Plus encore que le commerce, la religion a fait voyager les hommes. Dès son arrivée aux Indes, Challe observe que les Français de Pondichéry « y vivent fort chrétiennement, du moins ont-ils devant les yeux quantité de bons exemples, y ayant outre les capucins, des missionnaires et des jésuites, et un frère cordelier, enfin, autant ou plus de pasteurs qu'il n'en faut pour un si petit troupeau » (JPR : 157). Pourtant, si l'Orient est le berceau des plus grandes religions du monde – Judaïsme, Christianisme, Islam, Hindouisme et d'autres traditions spirituelles comme le Bouddhisme, le Taoïsme, le Confucianisme, le Zoroastrisme, le Jaïnisme, le Sikhisme et le Shintoïsme – l'Église catholique y est minoritaire. Le chemin à parcourir est donc long pour les missionnaires qui s'engagent sur cette route, car le dialogue n'est pas facile et les peuples d'Asie sont

¹¹ La légende est : « *Ile de Moely. Observations. A : Mouillages ; B : où l'on fait l'eau ; C : où l'on met les malades ; D : Ile habitée ; E : Banc de roches qui couvre et découvre ; F : ce que l'on laisse à Droie en rentrant* ».

¹² La légende est : « *Rivière de Balassor. Observations. A : Tamariniers ; B : La touffe d'arbres qu'il faut ; C : Terres par la pointe C pour rentrer dans la rivière ; D : Montagne qui reste au NO ¼ N pour le bon mouillage* ».

¹³ La légende est : « *Grande Ile de Negraille. Observations. A : Le mouillage ; B : où l'on met les malades ; C : étang ou est l'eau ; D : savane ou on chasse ; E : ou on fait le bois ; F : ou on peche* ».

¹⁴ La légende est : « *Malaca. Observations. A : le port ; B : la ville ; C : le pont ; D : maison de Chabauda ; E : mouillage ; F : Isle rouge ou les Hollandais dressèrent leur batterie pour prendre Malaca* ».

fiers de leur héritage culturel et religieux. Par le traité de Tordesillas de 1492, l'Asie, domaine réservé des Portugais, demeura un territoire destiné à l'évangélisation catholique.

Au cours du XVII^e et essentiellement au XVIII^e siècle, l'activité et le dévouement de ces hommes d'Eglise ont connu une évolution sans précédent. Il suffit pour s'en convaincre de procéder à l'inventaire des religieux présents à bord de l'escadre : jésuites, missionnaires, capucins, dominicains, franciscains, récollets, aumôniers de marine ...¹⁵. Au moment du départ de l'escadre en 1690, Tachard présente les jésuites qui vont l'accompagner dans son périple : « Nous devons partir quatorze Jésuites ... Dans l'intervalle ayant appris la funeste révolution de Siam et plusieurs de nos Pères étant tombés malades nous ne nous trouvâmes que huit Jésuites à cet embarquement savoir le P. Parregaud et le Frère André de la Province de Lion, le P. Papin et le Frère Moriset de la Province de France, le Frère Rhodes de la Province de Tolose, le Père Dieusé, le Frère Cormier et moy de la Province de Bourdeaux » (Tachard : f°138). Le père Charmot confirme la présence des jésuites cités précédemment et informe de celle à bord du *Lyon* de pères capucins (Charmot : f°725, f°2310, f°720). Une telle concentration de religieux ne manque pas de créer quelques tensions, non seulement entre les membres des différentes congrégations, mais aussi entre les marins et eux. En effet, éprouvant un sentiment mal dissimulé de supériorité à l'égard des autres voyageurs, les religieux exigent d'être convenablement traités à bord et ne se soucient guère des problèmes d'intendance ou de rationnement car « tous ces gens-là, selon Challe, n'aiment point à jeûner : tout au contraire, ils se fient tellement à la Providence qu'ils mangeraient volontiers dans un repas ce qui servirait à d'autres pendant une semaine » (JV21 : 140-141). Ainsi, au cours de la navigation, l'officier de plume note que « les Jésuites du *Gaillard* ne sont pas honteux, et se montraient sur le pied de nous demander tous les jours l'aumône » (JV21 : 204). Tous les marins ayant eu un ou plusieurs jésuites à leur bord eurent alors des raisons de s'en plaindre (JV21 : 426). C'est donc sans regret qu'ils assistent au départ de ces religieux de leurs navires dès leur arrivée en Inde. Seul l'amiral semble apprécier leur compagnie car, selon le père Charmot, « M. du Quesne a fort encensé le Révérend Père : il a été comme un coq en pâte, regorgeant de toutes sortes de bonnes choses » (Charmot : f°2311). La présence à bord de l'escadre des pères missionnaires Charmot et Guisain ou du père jésuite Tachard et de ses mandarins siamois nouvellement convertis et baptisés à Brest s'inscrit parfaitement dans une lignée évangélique dont le but ne fut ni littéraire ni artistique.

L'évangélisation de l'Asie commença de très bonne heure, mais d'un zèle inégal et mal dirigé, selon Martino¹⁶. Si en 1660, les jésuites, après s'être employés à christianiser la Chine, durent fuir le Japon en proie à de violentes représailles fanatiques, seuls les pays de l'Indo-Chine, l'Inde, la Perse et le Levant restaient sous leur contrôle. Une réussite qui suscita d'ailleurs dans les autres congrégations de vives réactions. En effet, si les capucins, les dominicains et les franciscains bien implantés dans cette partie du globe disputaient déjà cette place prépondérante en Asie aux jésuites, les sociétés des Missions étrangères commencèrent leur œuvre à la même période. Pourtant, le père Charmot mentionne notamment que le père Tachard lui « avoua qu'il n'avait pu obtenir à Rome de son Général qu'il n'y eût que des Jésuites Français qui pussent aller au Tonquin & à la Cochinchine » (Charmot : f°2312). Le père Charmot lui-même « envoyé en Chine [en 1691] ... fut reçu à Canton par Mr Basset qui le mena à Mr Maigrot. Il s'instruisit des contestations, son pauvre cœur pâtissait de voir le tort des Jésuites » (Charmot : f°2309). Une coalition générale s'instaura alors contre les jésuites, qui déboucha notamment sur la grande querelle des rites chinois longue de près d'un siècle¹⁷. La propagande (JV21 : 395) et l'évangélisation ne chômèrent point non plus. Puis ce fut le déclin : les Chinois commencèrent à trouver désagréable l'intérêt que leur

¹⁵ Des « prêtres de la congrégation des Missions étrangères, dont nous avons deux sur le bord », « Il y a des pères Jésuites répandus sur les trois autres gros vaisseaux de l'escadre, entre autres le révérend père Tachard » (JV21: 61).

¹⁶ Voir sur la question : Henrion, 1847 ; Launay, 1894 ; Bertrand, 1862 ; Cordier, 1901 ; Conches, 1862 ; Bonnichon, 1987.

¹⁷ La querelle des Rites chinois est une très longue affaire qui n'a été terminée que dans les années 1930.

portaient les missionnaires et ils leur témoignèrent par des mesures assez efficaces le changement de leurs dispositions. Les autres nations d'Asie n'agirent pas autrement. Challe, tout au long de sa description du comptoir de Pondichéry, ne peut s'empêcher de faire allusion à la querelle des cérémonies chinoises, qui empoisonna les relations entre les missionnaires « ennemis mortels de Confucius et des cérémonies chinoises » (JV21 : 61), et les jésuites, véritables soldats du pape, aux méthodes évangéliques discutables, selon Challe notamment (JV21 : 61, 245, 392). Le père Charlot, dans une lettre adressée à ses supérieurs, se plaint d'ailleurs de la suprématie des jésuites à Pondichéry et du non respect des religieux entre eux :

Je ne sais pas comme l'entendent Mr de Lionne et Pin : tous les Pères Jésuites qui sont ici ont demandé la permission au Vicaire de St Thomé pour confesser, et ces Messieurs ont cru que le Supérieur de cette maison pouvait confesser tous les Missionnaires et domestiques et donner pouvoir à un missionnaire pour le confesser lui-même, sans autre pouvoir que celui de Mrs les Vicaires Apostoliques et des Capucins. Pour moi, avec le respect que je dois à ces Messieurs, quoique je sois de leur sentiment en ce que, n'étant pas ici dans notre Mission, nous ne devons faire aucune fonction au dehors, il me semble néanmoins que, pour plus grande sûreté et pour faire connaître aux Portugais que nous ne sommes pas gens à empiéter sur l'autorité d'autrui et que nous voulons reconnaître les Supérieurs ecclésiastiques dans tous les lieux qui ne sont pas de nos Missions, quoique eux ne le veulent pas faire ; il me semble, dis-je, qu'il serait plus sûr et plus édifiant de demander la permission que de faire ce que l'on fait ici. (Charlot : Lettre...)

Challe semble par ailleurs être assez bien informé pour tout ce qui concerne l'implantation des congrégations religieuses en Inde même si parfois il fait dire ses propres opinions par le Directeur du comptoir français de Pondichéry, François Martin. La présence des pères Tachard et Charlot qui effectuent ce voyage dans le but d'essayer d'améliorer les relations entre les deux congrégations en Inde définit parfaitement l'état d'esprit dans lequel sont rédigés les témoignages de ces deux religieux. Les descriptions fournies touchant au Siam par le père Tachard ne sont pas tout à fait celles présentes dans le récit de Lenfant. Ce qui est normal lorsque l'on sait que le jésuite fréquentait le roi siamois et ses conseillers, alors que le garde de la marine a dû rester confiné dans sa caserne ou à bord de son navire, ne voyant du Siam que son port d'attache.

Contrairement aux marins, aux soldats et aux commerçants, les missionnaires constituent une catégorie à part et fort particulière. Friedrich Wolfzettel a eu raison d'écrire dans son *Discours du voyageur* : « S'il fallait indiquer le phénomène le plus caractéristique dans le contexte du récit de voyage français au XVII^e siècle, il n'y aurait probablement qu'une seule réponse : les voyages de Missionnaires » (1996 : 165) !

Edifier, informer, obtenir des adhésions, stimuler la générosité des bienfaiteurs : telles sont donc les missions de récits des Missionnaires et des Jésuites

Le fond de la querelle est ceci : des chrétiens peuvent-ils accomplir les cérémonies rituelles en l'honneur de Confucius ? Elles étaient pratiquées partout en Chine. Les jésuites qui étaient mathématiciens au service de l'Empereur à Pékin disaient que ces cérémonies signifiaient le respect dû aux ancêtres et à l'Empereur sans réelle signification religieuse. Les autres missionnaires, notamment les franciscains et les Messieurs des Missions étrangères qui travaillaient surtout parmi les gens du peuple, disaient que ces rites étaient en fait pratiqués comme des rites religieux, donc inacceptables. Seul le Christ est Sauveur des hommes ... Il y eut beaucoup de maladresses de part et d'autre et de violentes oppositions de personnes, souvent avec des liens politiques. En Inde, à la même époque, il y eut aussi une affaire avec les jésuites sur les Rites Malabars. Pouvait-on être chrétien, en acceptant certains rites liés à la caste ? ... Remerciements au père Joseph Ruellen, sociétaire des Missions étrangères pour ces précisions. (Vongsuravata, 1992 : 291; Launay, 2000 : 122-123).

Un sociétaire des Missions étrangères : le père Charmot

Le premier récit rédigé par un religieux est celui des pères Charmot et Guisian, sociétaires des Missions étrangères : le *Journal du second voyage de M. Charmot avec M. Guisain*¹⁸.

Parmi les différents auteurs de l'escadre, seul Robert Challe, partageant le quotidien de ces religieux à bord de *L'Ecneil*, dresse un portrait élogieux du père Charmot dont il admire la ferveur et la piété. En effet, l'écrivain du roi éprouve même une certaine estime pour ce « pieux et savant » missionnaire qui, lors de la messe donnée en l'honneur du capitaine Hurtain mourant, fit « preuve de beaucoup de sainteté ... d'éloquence, de zèle vraiment apostolique ». L'auteur a vivement apprécié et approuvé son exhortation « tournée en peu de mots, justes & pathétiques, sur le néant & le mépris qu'un chrétien doit faire des grandeurs du monde ; sur le peu de fonds qu'il doit faire sur la vie ; sur la nécessité de la perdre ; & sur l'usage qu'on devait faire de cette vie, pour se préparer à une mort inévitable ... tout y a été énergique & bien placé, et à la portée de tous les auditeurs » (JV21 : 172). L'officier de plume respecte l'honnêteté et l'ardeur qui émanent de la personne et du discours de Charmot qui réussit même à faire pleurer les matelots. Si Challe méprise l'attitude des jésuites en Orient, il se montre fort compréhensif et conciliant envers les sociétaires des Missions étrangères, plus proches et plus respectueux, à son avis, de leurs missions apostoliques.

Embarqués, à l'aller seulement, sur *L'Ecneil*, le père Nicolas Charmot rédige son récit dès le début du voyage. Malheureusement, vers la fin du voyage et jusqu'à l'arrivée à Pondichéry, gravement malade, le religieux s'est vu dans l'incapacité de rédiger la fin de son périple. C'est alors au père Guisain, son secrétaire et ami de longue date, qu'incombe cette charge. Cette collaboration est d'ailleurs précisée dès le titre.

Composé de feuillets épars et de divers documents, la transcription, loupe en main, de ce texte fut rude et laborieuse¹⁹. Mais l'authenticité de ce manuscrit lui confère une valeur historique exceptionnelle.

Un jésuite-mathématicien aux Indes & à la Chine : Guy Tachard

Il y a des Pères Jésuites répandus sur les trois autres gros vaisseaux de l'escadre, entre autres le révérend Père Tachard, qui a déjà fait bien du bruit dans le monde et qui, suivant toutes les apparences, en fera encore bien davantage dans la suite du temps, s'il continue ses ambassades pour les têtes couronnées. Il est sur *Le Gaillard* avec M. du Quesne notre amiral, et avec lui plusieurs Siamois, mandarins et autres, qui repassent dans leur patrie. (Challe, JV21 : 61)

Vient enfin la *Relation de voyage aux Indes, 1690-1699* du Révérend père Tachard, artisan de l'envoi de cet armement mixte en Inde et au Siam et voyageant à l'aller uniquement à bord du *Gaillard*. Plus célèbre pour ses journaux de 1686 et 1689²⁰, ce récit de Tachard est pourtant lu par Pouchot dès 1691. Le garde de la Marine ne manque pas de donner dans son récit son opinion sur ce texte qu'il semble avoir lu avec intérêt :

Le public luy doit être obligé d'une relation de son voyage, qu'il mit en sortant entre les mains de Monsieur Duquesne, pour la rendre aux RR. PP. Jesuites, qui la doivent faire imprimer, quoy qu'elle ne contienne point le retour : Je n'y ay rien lû,

¹⁸ Nicolas Charmot, 1655-1714, sociétaire des Missions étrangères. Le *Journal du second voyage* se trouve page 2310 et suivantes du *Journal du second voyage de Monsieur Charmot avec Monsieur Guisain* (v. la section bibliographique).

¹⁹ Remerciements au père Joseph Ruellen, sociétaire des Missions étrangères, pour son aide précieuse.

²⁰ *Voyage de Siam des Pères Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine* (Paris, 1686 ; Amsterdam, 1687) et *Second voyage du P. Tachard et des Jésuites envoyés par le Roi au royaume de Siam* (Paris, 1689 ; Amsterdam, 1689) – Récit officiel du voyage.

que je n'aye vû moy même, & que je n'aye inseré dans celle-cy, excepté une lettre d'un de leurs Peres presentement à la Chine, où sont marquées au long toutes les particularitez de la revolution qui est arrivée à Siam, dont il a fort grossi sa *Relation*. (Pouchot, 1692 : 266-267)

Le jugement de l'élève officier est fort intéressant, car il souligne que si le manuscrit du jésuite est conforme à la réalité qu'il a lui-même perçue et rapportée dans son témoignage, il remarque néanmoins les amplifications et les embellissements apportés par le jésuite. Une attitude que lui reproche d'ailleurs Challe dès le début de ses propres *Journaux*. Bien que le texte du père Tachard soit complet, il manque cependant la lettre à laquelle Pouchot fait allusion.

Ce manuscrit titré *Relation de voyage aux Indes, 1690-1699* est un original de 195 feuillets recto-verso. Il fait partie de la collection de la Bibliothèque Nationale et est référencé sous la cote 19030. Il est de format in-8. L'écriture fine est très lisible et l'orthographe correcte. Le contenu se compose d'un feuillet servant de page de garde et de 195 feuillets, bien numérotés. Au cours du texte, des corrections et certains mots sont griffés par l'auteur. Quelques passages, signalés en appel de notes, sont même barrés. Mais, aucune addition manuscrite d'une autre main n'est observée. Ces rectificatifs ont été vraisemblablement apposés par l'auteur lui-même au moment de la relecture ou d'un recopiage.

Ce récit se présente en plusieurs parties : la première, proposée dans cet ouvrage, retrace l'itinéraire de deux voyages dont celui de 1690-1691, avec quelques remarques sur la navigation. La seconde répertorie les us et coutumes religieuses des peuples rencontrés. Enfin, la troisième propose une idée générale de la mission de Maduré.

Ce manuscrit inédit est d'un intérêt historique et religieux indiscutable. Tachard relate au jour le jour la vie du bord, mais n'en retient que les faits essentiels et les escales. Il fait notamment de nombreuses allusions au royaume de Siam. L'ensemble est intéressant, mais dévoile un ton hautain, voire parfois assez dédaigneux.

Des récits à la frontière de deux époques et des genres

A la frontière de deux époques et de deux sensibilités, l'esprit de la Fronde et le libertinage de la Régence, le récit de ce voyage aux Indes orientales se présente également comme un texte de transition. En effet, la date de sa composition, 1690, marque le commencement du déclin de la monarchie absolue de Louis XIV et l'édition du texte de Challe en 1721 est au cœur même de la Régence. La pensée et les réflexions présentes dans cet imprimé favorisent d'ailleurs cette rencontre entre le siècle du Roi-Soleil et l'avènement des Lumières.

La période 1690-1721 constitue donc une époque de gestation mêlée d'espoirs et de rêves, mais aussi d'échecs. Alors que l'historien Jean Merrien considère que les journaux de voyage du XVII^e siècle ne fournissent que des renseignements sur les conditions de vie des marins « d'une sécheresse squelettique » et que « de Challes, il n'y a rien à savoir » (Merrien, 1964 : 9-10), F. Deloffre, au contraire, reconnaît que « Challe est le seul grand écrivain français, en attendant Bernardin de Saint-Pierre et Loti, à avoir une connaissance réelle de la mer – il a servi vingt-quatre ans dans la marine – et à avoir parcouru la plus grande partie du monde connu de son temps » (JV21 : 10).

Témoins privilégiés de ces scènes de vie en mer, les narrateurs de l'escadre offrent une source inépuisable de renseignements, en usant de toute la palette de la sensibilité humaine. Ainsi s'entremêlent chez chacun, mais plus particulièrement chez Challe, non seulement une émotivité et une humanité évidentes, mais aussi l'humour le plus vif et la cruauté la plus fine (JV21 : 72, 74, 84, 357, 139, 152, 183, 204, 209, 236, 351, 77, 320, 328), en passant par une compassion des plus touchantes (JV21 : 1082, 173, 175, 266, 340, 321, 356). Ces écrivains décrivent d'une manière très réaliste la vie quotidienne à bord du *Gaillard* et de *L'Ecueil*, en retraçant les aventures de l'escadre de Du Quesne-Guitton, ses batailles navales, les tempêtes, les conflits diplomatiques, politiques et commerciaux et les escales, à travers des témoignages à la fois plaisants et piquants. Mais ce

sont les scènes comiques et dramatiques de la vie quotidienne des hommes de la Marine de guerre de Louis XIV qui retiennent tout particulièrement l'attention de Challe, qu'il dépeint tantôt à traits acérés, tantôt avec sensibilité. Il faut tout de même dissocier l'existence privilégiée des narrateurs membres de l'État-major, partageant la table bien garnie du capitaine, de celle des équipages confinés sur l'entre-deux ponts, en proie à la promiscuité et à l'humidité permanente. Si Challe ne livre que peu de détails sur la vie des hommes de la maistrance, il fournit, en revanche, un texte exhaustif et turbulent sur celle que mènent les officiers majors de Du Quesne-Guitton. Des ravitaillements aux pénuries de vivres, en passant par les épidémies de scorbut et les escales, rien n'échappe aux écrivains de l'escadre, qui se font un devoir de tout révéler avec ponctualité et fidélité.

Si le *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales* de 1721 a connu et connaît encore un grand succès de librairie et d'innombrables rééditions, il n'en est pas de même des autres documents issus de cette même expédition. Pourtant, d'étroits rapports unissent toutes ces œuvres, tant du point de vue de la qualité du témoignage à la fois exalté, enthousiaste et frappant de vérité, que de la formulation ou des thèmes maritimes, coloniaux, militaires, religieux et commerciaux abordés.

Le 20 août 1691, soit un an et demi après son appareillage de France, l'escadre de Duquesne-Guitton mouille au large de l'île de Groix. C'est donc avec soulagement et enthousiasme que les marins retrouvent leur port d'attache et leur terre natale. Ce voyage de 1690-1691 aux Indes orientales ne fut pas un événement fortuit et isolé, mais exceptionnel par les écrits qu'il a provoqués. Il s'inscrit, au contraire, parfaitement dans la longue suite des expéditions militaires et commerciales qui, avec des alternances de temps forts et de périodes insignifiantes, se sont poursuivies jusqu'au milieu du XIX^e siècle, avec les voyages de découvertes.

BIBLIOGRAPHIE :

BERTRAND, Joseph, Le père (1862). *Mémoires historiques sur les missions des ordres religieux et spécialement sur les questions du clergé indigène et des rites malabares d'après des documents inédits* (2e éd.). Paris : Brunet.

BLUCHE, François (dir.) [1990] (2005). *Dictionnaire du Grand Siècle*. Paris : Fayard.

BONNICHON, Philippe (1987). Voyages de missionnaires catholiques dans les pays de l'Océan Indien au XVIII^e siècle. D'après les archives romaines de la Sacrée Congrégation pour l'évangélisation des peuples (De Propaganda Fide). *Horizons marins, itinéraires spirituels (Ve-XVIIIe siècles)* (pp. 251-268). Etudes réunies par Henri DUBOIS, Jean-Claude HOCQUET, André VAUCHEZ, en hommage à Michel Mollat, t. 2, Marins, navires et affaires. Paris : Publications de la Sorbonne.

CHALLE, Robert (1998). *Journal du Voyage des Indes Orientales à Monsieur Pierre Raymond. Relation De ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en 1688*, textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe par Jacques Popin et Frédéric Deloffre. Genève : Droz.

CHALLE, Robert (1979). *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales*, texte intégral, établi avec introduction et notes par Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu. Paris : Mercure de France.

CHARMOT, Nicolas. *Journal du second voyage de Monsieur Charmot avec Monsieur Guisain*. Deux volumes in-8, cotes 973 et 974. Archives des Missions étrangères, Bibliothèque Nationale de France, code Fr25060. Anecdotes orientales, p. 2305, avec une Vie de Nicolas Charmot dédicacée par Bénigne Vachet, 1641-1720. Le *Journal du second voyage* se trouve page 2310 et suivantes. Lettre du 23 janvier 1691 dictée par Charmot à Guisain. Archives des Missions étrangères 0953.

CORDIER, M. Henri (1901). Articles V, 911 et VI, 908. In Ernest LAVISSE et Alfred RAMBAUD, *L'Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*. Paris : Armand Colin.

DEMERLIAC, Alain, Commandant (1992). *La Marine de Louis XIV : nomenclature des vaisseaux du Roi-soleil de 1661 à 1715*. Nice : Omega.

DIRK, Van der Cruysse (2002). *Voyager en Asie au XVII^e siècle*. Paris : Fayard.

DU QUESNE-GUITON, Abraham (1882). Manuscrit inédit, n° 12543 de la Bibliothèque de la Marine à Rochefort. Publié et annoté par L. Delavaud, Avocat à la Cour d'Appel, Licencié es

Lettres, Délégué Départemental de la Société pour la Charente-Inférieure. Extrait n°7 du Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise, 2e série, t. II.

FEUILLET DE CONCHES, Félix-Sébastien (1861). *Causeries d'un curieux : variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins*. Paris : Plon.

HENRION, Mathieu, Le Baron (1847). *Histoire générale des missions catholiques*. Paris : Gaume Frères.

KAEPPELIN, Paul (1908). *Les origines de l'Inde française. La Compagnie des Indes orientales et François Martin*. Paris : A. Challamel.

LAUNAY, Adrien (2000). *Histoire de la mission de Siam 1662-1811*. Réédition Les Indes Savantes, tome III. Paris : Société des Missions étrangères.

LAUNAY, Adrien (1894). *Histoire générale de la société des Missions étrangères*. Paris : Pierre Tequi.

LENFANT, P. *Relation du voyage fait aux Indes Orientales par P. Lenfant garde marine sur un vaisseau du Roy nommé le Gaillard commandé par M. Du Quesne commandant sur toute l'escadre au nombre de six vaisseaux destinés pour faire le voyage des Indes*. Recopiée intégralement par Jules Sottas, Archives centrales de la Marine, Vincennes, Ms. 305.

MERRIEN, Jean (1964). *La vie quotidienne des Marins au temps du Roi Soleil*. Monaco : Hachette.

POUCHOT DE CHANTASSIN, Claude-Michel (1692). *Relation du voyage et retour des Indes Orientales pendant les années 1690 et 1691 par un garde de la Marine servant sur le Bord de Monsieur Duquesne, Commandant de l'escadre*. Paris : Vve J.-B. Coignard.

SOTTAS, Jules (1906). *Une escadre royale aux Indes en 1690. Histoire de la Compagnie royale des Indes orientales (1664-1719)*. Paris : Plon-Nourrit.

TACHARD, Guy. Manuscrit. Bibliothèque Nationale, Fr. 19030.

TACHARD, Guy (1689). *Second voyage du P. Tachard et des Jésuites envoyés par le Roi au royaume de Siam*. Récit officiel du voyage. Paris : Daniel Horthemels & Amsterdam : Pierre Mortier.

TACHARD, Guy (1686/1687). *Voyage de Siam des Pères Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine*. Paris : Seneuze et Horthemels & Amsterdam : P. Mortier.

VONGSURAVATANA, Raphaël (1994). Guy Tachard ou la Marine française dans les Indes Orientales (1684-1701). *Histoire, Économie et Société*, 13 (2), 249-267.

VONGSURAVATANA, Raphaël (1992). *Un Jésuite à la Cour de Siam*. Paris : France-Empire.

WOLFZETTEL, Friedrich (1996). *Le discours du voyageur, le récit de voyage en France du Moyen-Âge au XVIII^e siècle*, coll. Perspectives littéraires. Paris : PUF.